



Changement de poste futur adresse

Par **mikelie**, le **18/11/2009** à **19:10**

Bonjour à tous,

Ma direction a décidé de nous déménager à partir du 31 décembre et de ne pas reconduire l'activité magasin.

Ce qui veut dire que mon poste de vendeur sera supprimé à la future adresse.

On m'a fait entendre, qu'il serait possible, qu'il me propose le poste de chauffeur livreur d'un de mes collègues.

Sous prétexte de mon ancienneté qui est de 20 ans et de la sienne qui est d'un an et demi.

Donc ma question est:

Ont-ils le droit de me proposer son poste ?

Merci de vos réponses.

MIK